

TARIFS SALLES COMMUNALES DE SAINT JUST AU 1ER JANVIER 2021

SALLES	PARTICULIER SAINT JUST		ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES SAINT JUST à chaque manifestation dans l'année civile	
	1 JOUR du Lundi au Vendredi	le week end Samedi/Dimanche	1 JOUR du Lundi au Vendredi	le week end Samedi/Dimanche
SALLE D'ANIMATION 6 Place du Centre	200 €	400 €	100 €	200 €
SALLE ROSEPOMMIER 205 Chemin de Rosepommier	100 €	200 €	50 €	100 €
SONO	NON	NON	GRATUIT	
PODIUM uniquement dans la salle d'animation	NON	NON	80 € pour la totalité environ 40m2 40 € pour la moitié 20m2	
VAISSELLE	NON	NON	GRATUIT	
FOUR	NON	NON	?	
CAUTION	500 €		500 €	
CAUTION Ménage	200 €		200 €	
ASSURANCE	justificatif RC		justificatif RC	

En raison du nombre de demandes, les particuliers qui ne sont pas domiciliés à Saint Just, et les associations (hors action caritative) dont le siège social ne se situe pas à Saint Just, ne sont pas admis à la location
 sauf : le Grand Fond Bressan délib24/10/2019- OSR 01 délib 26/09/2019 et l'AFHP
Le Conseil Municipal se réserve le droit de délivrer une autorisation d'occupation par dérogation, sur une demande exceptionnelle. La commune se réserve un droit prioritaire d'utilisation des salles